

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 23 janvier 2017

# Attributions du lot 1 du marché 2016FRR02 « Mandats de fonds dédiés : dettes privées d'entreprises françaises »

Le FRR a lancé le 4 mai 2016 un appel d'offres visant à sélectionner plusieurs prestataires de service d'investissement capable de créer et de gérer un ou plusieurs fonds dédié(s) qui investiront dans la dette privée des entreprises françaises.

Pour ce marché, la procédure de marché public retenue est celle d'un appel d'offres ouvert composé de deux (2) lots. Un communiqué de presse portant sur l'attribution du lot 2 a été mis en ligne le 10 janvier 2017.

## • ATTRIBUTION DU LOT 1: « PLACEMENTS PRIVES»

Le lot 1 porte sur deux (2) mandats de gestion active ayant pour objectif la création et la gestion d'un fonds dédié spécialisé dans le placement privé. Les fonds peuvent consentir des financements à des PME-ETI au travers de placements privés.

A l'issue du processus de sélection, le FRR a décidé de sélectionner les offres des candidats suivants :

#### **BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT**

### **SCHELCHER PRINCE GESTION**

Les mandats seront attribués pour une durée de douze (12) ans reconductible pour deux (2) périodes d'un (1) an. Le montant total indicatif des encours confiés pourrait s'élever à 300 millions d'euros.

Le FRR se félicite du nombre et de la qualité des offres reçues et en remercie l'ensemble des candidats.

\*\*\*\*\*

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

**Contact Presse:** 

Téléphone: 01 58 50 99 02

Site internet : www.fondsdereserve.fr/fr/contact

